



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

recensements

Question écrite n° 29131

Texte de la question

M. Jean-Luc Warsmann attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie au sujet du mouvement de grève des agents recenseurs et des délégués du recensement. Depuis le 12 avril, un mouvement de grève touche une quarantaine de grandes villes de France, ainsi que cinq arrondissements de Paris et une vingtaine de communes d'Ile-de-France. Réunis dans un collectif, les agents et délégués de l'INSEE protestent contre une surcharge de travail non rémunérée et demandent une revalorisation de leur rémunération. Aussi, il souhaiterait connaître l'incidence de ce mouvement sur le bon déroulement du recensement et les mesures envisagées par le Gouvernement.

Texte de la réponse

Un mouvement revendicatif des délégués du recensement s'est développé, à partir de la mi-mars, de façon variable selon les régions. Ce mouvement a trouvé sa source dans une charge de travail plus importante que ce qui était initialement prévu. Cette surcharge a été reconnue et une amélioration a été proposée aux délégués qui l'ont acceptée. Pour ce qui est des agents recenseurs, seules quelques villes ont été concernées par leur mouvement revendicatif. Toutefois, la collecte des questionnaires a pu partout se terminer dans de bonnes conditions. A ce jour, l'ensemble des bulletins est parvenu à l'Institut national de la statistique et des études économiques, qui procède à des vérifications et aux premiers comptages.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Warsmann](#)

Circonscription : Ardennes (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29131

Rubrique : Démographie

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mai 1999, page 2579

Réponse publiée le : 12 juillet 1999, page 4289